

Image not found or type unknown



Amortissement véhicules société

Par **Phil64**, le **22/04/2016** à **11:26**

Bonjour

Je souhaite changer la durée d'amortissement des véhicules (2) achetés en 2012 et en amortissement sur 10 ans (décidé par mon comptable). Je veux amortir sur cinq ans et il me dit qu'il est impossible de modifier la durée d'amortissement.

Je souhaite vendre les véhicules et vais donc faire une moins-value qui impactera mon résultat (ce que je ne veux pas).

Peut on modifier la durée d'amortissement en cours de route ??

Merci à vous. Cordialement

Ph

Par **Phil64**, le **22/04/2016** à **18:23**

Merci pour ta réponse ! Bon week end